

Département
de
Vaucluse

VILLE D'ORANGE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Extrait du registre des
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 10 décembre 2025**

Arrondissement
d'AVIGNON

N° 1020

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ et le 10 décembre à 9 heures 00, le CONSEIL D'ADMINISTRATION, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la mairie de la ville d'ORANGE, sous la Présidence de Yann BOMPARD, Président du C.C.A.S.

Nombre de membres : Étaient présents :

- En exercice : 17
- Présents : 13
- Votants : 17

Monsieur le Maire-Président, Yann BOMPARD
Mesdames Joëlle EICKMAYER, Marcelle ARSAC,
Catherine GASPA, Chantal GRABNER, Christiane
JOUFFRE, Françoise NICOLAÏ, Eliane DELOY, Marie-
Paule ZIMMERMANN
Messieurs Xavier MARQUOT, Christian COSTE, Alain
DURAND et Michel COMMUNAL.

Refus de vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 17

Étaient absents excusés :

Madame Aubierge POULAIN

Messieurs Jonathan ARGENDON, Armand BEGUELIN et
Olivier CALAY-ROCHE

Pouvoirs :

Mme POULAIN donne pouvoir à Mme ARSAC
M. ARGENDON donne pouvoir à Mme EICKMAYER
M. BEGUELIN donne pouvoir à M. DURAND
M. CALAY-ROCHE donne pouvoir à M. COSTE

Secrétaire de séance : Mme NAVARRO Marie-Isabelle, Directrice du
CCAS

 

**APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC L'ASSOCIATION ASEPT PACA**

LA SEANCE SE POURSUIT

L'Association Santé Education et Prévention sur les territoires (ASEPT PACA) assure la promotion et la réalisation d'actions de prévention et d'éducation en santé pour contribuer à la politique régionale de santé publique en lien avec l'ARS et les Conférences des financeurs de la région PACA.

Elle organise et pilote notamment des actions pour accompagner les personnes de 55 ans et plus dans la préservation de son capital santé et dans le maintien du lien social.

Sa mission principale est de promouvoir le bien vieillir et prévenir la perte d'autonomie chez les seniors.

Les ateliers proposés par l'ASEPT sont gratuits pour le CCAS, en contrepartie celui-ci s'engage à mettre à disposition gracieusement ses locaux, ainsi qu'un collaborateur, présent au début et à la fin de la séance afin de veiller au bon déroulement de l'atelier.

L'ASEPT PACA propose différents champs d'actions, sous forme d'ateliers de prévention :

- Prévention santé (nutrition, mémoire, activité physique, sommeil, etc.)
- Prévention du vieillissement et de la perte d'autonomie
- Sensibilisation aux comportements favorables à la santé

L'ASEPT PACA propose de renouveler leur coopération avec le CCAS d'Orange pour développer son programme d'actions en s'appuyant sur les acteurs locaux de l'accompagnement social et de la promotion de la santé en région PACA.

Après avoir entendu les explications du rapporteur et en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec l'ASEPT, annexée à la présente
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente, ou le cas échéant le Vice-président délégué, à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Suivent les signatures pour copie conforme,

La secrétaire de séance
Chantal GRABNER



Suivent les signatures pour copie conforme,
La Vice-présidente du CCAS,
Joëlle EICKMAYER,



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.